Fiche de dépôt et mandat de vente

# Déposant :

Nom et Prénom :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Adresse e-mail :
Autres informations :

# Galeriste :

Nom de la galerie :
Numéro SIRET :
Représentée par :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Adresse e-mail :

# Description de l’œuvre :

Titre :
Artiste :
Dimensions :
Technique/Matériaux :
Année de création :
État de l’œuvre :
Autres informations :

# Conditions de dépôt et mandat de vente :

Le déposant confie à la galerie l’œuvre décrite ci-dessus pour vente.
La galerie accepte ce dépôt et s’engage à mettre en vente l’œuvre selon les conditions suivantes :

Prix de vente initial proposé :  *Commission de la galerie :* (en montant ou pourcentage) :
Prise en charge des frais :

Dans le cadre de la vente d'œuvres d'art, de biens d'occasion ou d'antiquités, il est important de rappeler que les plus-values réalisées par les particuliers sont soumises à une taxe forfaitaire de 6.5% (taux en vigueur en 2024). Cette mesure fiscale s'applique au montant de la plus-value dégagée lors de la vente, c'est-à-dire sur le prix de vente total payé par le client final.

Cette taxe sera retenue du montant à reverser au déposant et sera reversé au trésor public sous la responsabilité du galeriste.

Durée du dépôt :
Conditions spécifiques de vente :

# Responsabilités et assurances :

La galerie s’engage à conserver et protéger l’œuvre dans de bonnes conditions.
L’œuvre reste la propriété du déposant jusqu’à sa vente effective.

Le particulier assure sur l’honneur, être seul propriétaire de l’œuvre.

Détails de l’assurance de l’œuvre pendant le dépôt :

# Signature du mandat de vente :

En signant ce document, le déposant donne mandat à la galerie pour vendre l’œuvre aux conditions définies ci-dessus. Le galeriste s’engage à respecter ces conditions et à verser au déposant le produit de la vente, déduction faite de la commission convenue, dans les \_\_\_ jours suivant la vente.

Le 12 mars 2024

Signature du déposant :  Signature du galeriste :